

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à						
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	12 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.		
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.		
10 h. 47 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 27 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.		

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 8 h. 15^m matin.

Cahors, le 7 Septembre

Les Anglais comprennent maintenant que l'expédition d'Égypte n'est pas une simple promenade militaire, comme l'affirmaient les feuilles d'outre-mer, mais bien une guerre.

A la vigoureuse offensive prise par eux, dès le début, a succédé une sérieuse préoccupation de fortifier leurs derrières et de songer à leur propre sécurité.

Les renforts dirigés sur l'Égypte par l'Angleterre forment une assez nombreuse armée qui, à l'arrivée du dernier contingent indien, s'élèvera au chiffre imposant de quarante mille hommes.

Il faut remarquer dit le XIX^e Siècle, que ce chiffre de quarante mille hommes est précisément celui indiqué par le général Billot comme minimum indispensable.

On est loin, vous le voyez, du chiffre de 10,000 hommes réclamés par les chauvins anglais et leurs rares administrateurs français pour occuper le Delta.

On lit dans la Gazette de Cologne du 4 septembre :

Si la critique militaire ne trouve pas beaucoup à approuver dans les entreprises des Anglais, elle peut, en revanche, approuver presque toutes les mesures d'Arabi.

Peut-être aurait-il pu rendre le canal de Suez impraticable pour longtemps en y coulant quelques vaisseaux ; cette négligence a été peut-être une faute stratégique ; mais c'a été un acte politique, qui comme tel, est parfaitement explicable, quoiqu'il ait été démontré qu'il était inutile.

Depuis lors, Arabi a fait tout, autant qu'on peut en juger par les rares nouvelles que nous avons reçues, pour profiter de tous les avantages que lui assurent le théâtre de la guerre et ses ressources militaires ; en particulier, on peut citer, comme un

coup de maître, l'habileté avec laquelle il cherche à retenir les Anglais dans le désert sans s'exposer lui-même au danger d'être battu.

On doit reconnaître, même d'après les dépêches anglaises relatives au combat du 29 — et nous n'en avons pas d'autres — que les Égyptiens ont tout fait pour faire comprendre à leurs ennemis ce que c'est que d'être forcé de combattre dans le désert ; et lors même que ces dépêches se terminent par l'annonce d'une victoire des Anglais, un observateur impartial est forcé de constater qu'une victoire qui n'affaiblit ni ne décourage l'ennemi, qui même ne le force pas à abandonner le champ de bataille, n'est pas, à vrai dire, une victoire. Les journaux anglais avouent que la cavalerie anglaise est épuisée, et presque hors d'état de marcher ; cet aveu ferait croire plutôt à un succès des Égyptiens.

Affaires d'Égypte

Les opérations militaires en Égypte, sont aujourd'hui à peu près nulles.

On évalue à 8,000 hommes le total des troupes arabistes actuellement à Kafr-Douar.

Les troupes anglaises restées à Alexandrie ont un effectif de 4,000 hommes.

La police a découvert 500 fusils et un millier d'armes diverses dans une mosquée.

Des perquisitions ont été prescrites dans toutes les autres mosquées.

Comme nous l'avons prédit, le Sultan serait d'accord avec Arabi.

Le Times a des raisons de croire que le gouvernement anglais est en possession d'une correspondance échangée entre le Sultan et Arabi, qui établit clairement le fait de leur entente secrète. La publication de cette correspondance, si les circonstances la rendaient nécessaire, produirait une grande sensation.

Il est certain que le Sultan a encouragé Arabi dans le passé, et qu'il a été de connivence dans la résistance à l'autorité du Khédive.

On assure qu'Arabi est encore en communication contrainte avec Stamboul.

La presse anglaise qui, en 1870, nous a accablés de brocards à propos de la défectuosité de nos préparatifs de campagne, est forcée d'avouer aujourd'hui que l'organisation de l'expédition d'Égypte est le comble de la négligence et de l'incapacité.

Le service de santé notamment est déplorable ; un grand nombre parmi les blessés du combat de Kassassine ont péri parce qu'on manquait absolument de médicaments, d'instruments de chirurgie, d'appareils de bandage, etc.

Le désordre au ministère est le même que lors de la guerre de Crimée.

Il résulte de renseignements certains qu'Arabi a relié Tel-el-Kébir à Koréine, par une ligne de retranchements fortement occupés.

L'effectif de Tel-el-Kébir est évalué à 30,000 hommes, et vingt batteries.

On ignore les forces réelles de l'effectif entre Tel-el-Kébir et Salahied.

On forme des recrues venues de Damiette.

Madrid, 5 septembre.

346 Indigènes et un européen sont morts dimanche dernier du choléra à Manille.

Constantinople, 5 septembre.

La Porte a accepté que le débarquement des troupes turques ait lieu à Port-Saïd.

L'entente est également faite au sujet de la proclamation déclarant Arabi rebelle.

La proclamation sera publiée avant le débarquement des troupes. Il est probable que la convention sera signée la semaine prochaine.

Alexandrie, 5 septembre.

L'inquiétude parmi les européens continue. Il est inexact que le consul français ait de-

mandé des transports pour rapatrier nos nationaux revenus à Alexandrie.

Une canonade du Minotaur a dispersé les bédouins travaillant aux terrassements d'Aboukir.

Paris, 5 septembre.

Le Conseil d'administration de la Compagnie de Suez a entendu aujourd'hui le rapport de M. Victor de Lesseps, exposant les négociations conclues par M. de Lesseps avec les autorités anglaises pour préserver la neutralité du canal.

Dans une conversation qu'il a eue avec M. de Lesseps, le général Wolseley a déclaré que le gouvernement anglais prendrait la responsabilité des dommages et des retards causés au commerce.

— Quelques officiers arabistes sont venus à Ismaïlia pour faire leur soumission aux Anglais.

Revue des Journaux

La République française déclare à propos du bruit qui a couru sur la réunion d'un congrès, que, dans un congrès spécialement réuni pour statuer sur les affaires égyptiennes, les puissances les plus intéressées, sans prétendre imposer leur manière de voir, auront le droit de se faire entendre avant les autres, et que les autres ne discuteront leurs propositions qu'avec une extrême circonspection.

Le Rappel reproche aux politiques autoritaires les détestables traditions monarchiques qui rendraient absolument impossible le développement normal de la république, et surtout de tout attendre du pouvoir.

La Lanterne dit représenter la politique de paix, parce qu'elle veut la liberté à l'intérieur. Elle repousse toutes les vieilles conceptions gouvernementales de la monarchie ; elle croit que la république est appelée à jouer un autre rôle.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
(106) du 7 Septembre 1882.

LE MYSTÈRE DE MONTROYAL

Par Ernest PASQUÉ.

Nous avons vu quelle impression l'arrivée des deux personnages produisit sur le visiteur de ces lieux prohibés.

Le comte roula tout près de la vieille commode un antique et confortable fauteuil et il s'y laissa tomber après avoir offert à Hubert une chaise tout près de lui.

Tous deux se turent.

Un moment le comte contempla le jeune curieuses ce que j'y ai découvert !

M. de Beuren fit une légère pause, il ouvrit le vieux meuble ; puis ses doigts touchèrent aux divers compartiments et bientôt, au grand étonnement d'Hubert, les épaisses parois du secrétaire ouvrirent leurs flancs, qu'on eût supposés massifs, et montrèrent les rouleaux d'or, les bijoux précieux que renfermaient de petits compartiments séparés.

— Les bijoux de la famille ! fit le comte avec indifférence.

Puis il déroula une liasse de parchemins jaunis par le temps, comme s'il eût voulu donner les

homme en paraissant perdu dans ses réflexions, puis il commença d'un ton presque solennel :

— Ce que j'ai à vous communiquer tout d'abord, est un secret de cette maison... un secret de la famille de Beuren. Il était caché ici, dans le secrétaire du feu comte mon père. Je l'ignorais, car il était enfoui dans des tiroirs à secret, que ne connaissaient que le comte et son vieux valet de chambre. Ce ne fut qu'à grand-peine que je parvins à déchiffrer les indications qu'avant de mourir le vieux valet de chambre me donna pour ouvrir le mystérieux secrétaire ; j'y suis parvenu enfin, et voici entre autres choses preuves de ce qu'il allait avancer.

— Le père du feu comte mon père, mon grand-père par conséquent, était au service du Roi de France, et ce fut lui le dernier gouverneur du château de Montroyal ; il remplissait ces fonctions quand ce nid de bandits fut démoli en 98. Tout le monde sait que du fond de cette sombre forteresse, qui était pour cette raison la terreur du pays, sortaient des bandes de pillards qui se répandaient dans la campagne environnante, saccageant et brûlant tout et emportant de riches butins dans leur repaire. Le gouverneur ne pouvait manquer de se réserver la part du lion dans le partage du produit de ces déprédations. Les vols ne consistaient point seulement en effets, en vins, en troupeaux, mais aussi en argent ; la part qu'il sut s'arroger, jointe à ses propres revenus, lui avait permis de ramasser une somme fort considérable qu'il cacha au fond d'un des vastes caveaux de la forteresse. J'ai trouvé tout cela dans ces papiers. Tout y est in-

diqué. J'ai les plans, et l'emplacement du trésor est on ne peut plus facile à découvrir, tant les indications sont précises... Mon aïeul le gouverneur n'eut point de chance. A la signature du traité de Ryswick il fut stipulé que Montroyal serait démolit, et les paysans n'attendaient point les ordres de l'administration pour exécuter une besogne qui devait les débarrasser d'un inquiétant voisinage. Le gouverneur était absent ; quand il revint, Montroyal était un monceau de ruines ! Tout le mobilier du gouverneur, qui était en même temps possesseur du château de Beuren, fut apporté ici, et c'est ainsi que ces précieuses indications furent conservées. Quant à l'argent caché, il était enseveli ; on ne l'avait point sauvé... car personne ne connaissait son existence. Mon grand-père était tombé malade ; la perte de la plus grande partie de son immense fortune lui porta le dernier coup ; il mourut peu de temps après ; son successeur, feu mon père, ne fit jamais aucune tentative pour retrouver le trésor perdu ; je n'y ai, quant à moi, jamais songé non plus. Je n'en avais nul besoin. Mais aujourd'hui, je tiens à le retrouver ; je veux qu'il soit la dot d'Ammi, et c'est vous, Monsieur Walbot, qui m'aidez à chercher ce trésor ; voilà la condition que je pose à votre union avec ma fille d'adoption. Maintenant, Monsieur Walbot, vous savez tout. Parlez... répondez... puis-je compter sur vous ?

Mais Hubert ne répondit rien dans le premier instant : les paroles du seigneur l'avaient terriblement surpris.

Il n'était nullement tenté d'aller à la recherche

de cet argent, acquis d'une manière si manifestement inique, et d'ailleurs il ignorait encore quel genre de concours M. de Beuren attendait de lui.

Le seigneur devait avoir deviné ou prévu les scrupules du jeune homme, il poursuivit sans s'inquiéter de son silence :

— J'aurais pu, depuis bien longtemps, rentrer en possession de cet argent, si je l'avais voulu ; mais je compte atteindre un double but. Je trouve dans ces notes le compte exact de ce qui dans ce trésor provient du revenu de mon aïeul ; cela m'appartient sans aucune contestation ; quant au reste, le mari de ma fille d'adoption en fera ce qu'il voudra ; il le rendra s'il le veut aux propriétaires légitimes ; ou comme cela ne serait sans doute point facile, il sera libre de le dépenser en œuvres de bienfaisance. Je n'en ai, jusqu'à aujourd'hui, eu ni la force ni le courage ; c'est pourquoi je ne me suis point occupé du trésor, et je n'ai point réparé, autant que je l'aurais peut-être dû, les torts causés par un de mes ancêtres aux habitants de ce pays. Mais aujourd'hui il le faut, et c'est vous qui m'aidez, Monsieur Walbot. Nous partirons le soir en silence... en une nuit tout sera fait... je connais exactement, par ces plans, la situation des lieux... le lendemain tout sera terminé... nous nous serons rendus maître de ce riche trésor... vous reviendrez ici et nous fêterons vos fiançailles avec Ammi, et les noces auront lieu quand vous le voudrez. Cela ne dépend presque que de vous et d'Ammi. Et maintenant, répondez !... Etes-vous décidé ?... Acceptez-vous le marché ?...

(A suivre.)

Le *Journal des Débats* dit que la croisade entreprise au mois d'avril dernier, contre la loi sur l'enseignement primaire, le lendemain du vote et de la promulgation de loi, est maintenant à bout de souffle; elle a fini, comme toutes les croisades, par un insuccès éclatant, et la « loi scélérate » va être exécutée sans résistance par les pères de famille soucieux de leur devoir, et par les Croisés eux-mêmes, qui sont battus.

Le *Parlement* ne croit pas à la possibilité de la formation des deux grands groupes parlementaires annoncés.

Le *Soleil* pense que le péril social ou le spectre rouge, menace à la fois l'ordre et la liberté.

Informations

Ferdinand de Lesseps

M. Ferdinand de Lesseps est à Paris.

Voici comment Emile de Girardin présentait à ses lecteurs son contemporain et son ami :

Sur un million de personnes prises au hasard, combien en est-il qui connaissent le nom d'Isabelle 1^{re}, reine de Castille, laquelle cependant régna pendant trente années, de 1474 à 1504, en Espagne ?

Sur ce même million de personnes, combien en est-il qui ignorent le nom de Christophe Colomb ?

Avant que l'heure du centenaire de 1789 ait sonné, dans neuf ans, qui saura comment s'appelaient les ministres responsables à cette heure des destinées du genre humain ?

Il y a près de quatre siècles que Christophe Colomb est mort, et son nom n'a rien perdu de son éclat. Au contraire, les progrès de l'instruction primaire l'ont rendu plus populaire et plus universel que jamais.

Le même éclat, la même popularité universelle et éternelle attendent le nom de Ferdinand de Lesseps.

Christophe Colomb a découvert un Continent nouveau.

Ferdinand de Lesseps a uni quatre mers, — la mer Rouge et la mer Méditerranée, l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique, — séparées par deux isthmes :

L'isthme de Suez;

L'isthme de Panama.

Par le percement de l'isthme de Suez, il a rendu à la navigation de tous les peuples, l'immense service d'abréger considérablement la durée des traversées entre les différents ports de l'Europe et ceux de l'Inde ou de l'Océanie.

Par le percement de l'isthme de Panama, il rendra pareillement à la navigation de tous les peuples, l'immense service d'abréger la durée des traversées.

Les vrais souverains, les vrais conquérants, non d'un lambeau de continent, mais de l'univers entier, les voilà : c'est Christophe Colomb, c'est Ferdinand de Lesseps. Leur patrie, à eux, ce n'est ni l'Espagne, ni la France : c'est le Monde.

De leurs conquêtes, l'historien peut dire sans hésitation et sans trouble de la conscience qu'elles sont glorieuses, car elles n'ont dévasté ni royaumes, ni empires et n'ont pas fauché la fleur de populations innombrables.

S'il avait à choisir entre la réputation que laissera le prince de Bismarck, l'ambitieux ravageur du Danemark, de l'Autriche et de la France, et celle qui survivra à Ferdinand de Lesseps, l'audacieux vainqueur de la nature rebelle à la civilisation, qui hésiterait ? Qui pourrait hésiter ?

Si même il avait à choisir entre la réputation qu'a laissée le comte de Cavour, l'habile unificateur de l'Italie morcelée, et celle qui a survécu à Christophe Colomb, qui pourrait hésiter ? Qui hésiterait ?

Ce qu'a fait Christophe Colomb, ce qu'achèvera de faire Ferdinand de Lesseps, voilà ce que j'appelle la grande politique de la paix, celle des grandes victoires pacifiques, où le génie de l'homme se mesure à l'immensité des obstacles que tous les siècles passés ont laissés debout sans oser s'attaquer à eux.

La grande politique de la paix, c'est la politique de la science, du travail, du bien-être et de l'émulation.

Qu'a laissé après elle la politique barbare

de la guerre ? Elle a laissé l'ignorance séculaire, la misère héréditaire et suscité les haines aveugles de nations à nations.

La politique barbare de la guerre, c'est la politique attardée des gouvernements.

La grande politique de la paix, ce sera la politique future des peuples.

Un journal du matin annonce qu'un mouvement assez important est en préparation au ministère des affaires étrangères. M. Decrais, directeur des affaires politiques, serait appelé à une grande ambassade et aurait pour successeur M. Rothan, ancien consul de France à Francfort, dont les récents ouvrages sur les événements qui ont précédé la guerre de 1870 ont vivement attiré l'attention.

Le même journal prétend également qu'il s'agirait d'appeler à un poste important en Orient M. Roustan, aujourd'hui ministre plénipotentiaire de France à Washington.

La *Liberté* croit que ces nouvelles ne reposent encore sur aucun fondement.

M. Herbet, directeur du personnel, va prendre, d'ici à deux ou trois jours un congé d'une assez longue durée, et il est peu probable que des nominations de cette importance aient lieu pendant son absence.

LES NIHILISTES EN RUSSIE

Des lettres particulières de Russie racontent un événement sur lequel le télégraphe n'a pas été autorisé à nous donner des renseignements.

Il y a quelques jours, l'empereur et sa cour, après avoir assisté aux manœuvres des sapeurs de la garde exécutées au camp d'Istchura, retournaient le soir à Peterhof, lorsque tout à coup la voie ferrée s'écroula sous le train, au moment même où l'empereur, l'impératrice et le grand-duc héritier avaient passé un pont militaire, jeté sur un ravin profond et plein d'eau.

Les voitures qui suivaient celle qu'occuperait la famille impériale furent précipitées dans l'abîme. Un grand nombre de personnes de la suite furent blessées, entre autres le grand-duc Michel, oncle de l'empereur; le général Kosianda et le ministre de la guerre, général Wannowski.

Ce dernier a reçu des contusions tellement graves qu'il sera obligé de garder le lit pendant plusieurs semaines.

La terrible catastrophe de Fribourg.

Nous lisons dans l'*Express de Mulhouse*, du 5 septembre :

Un épouvantable accident est arrivé hier soir, vers huit heures et demie, sur la ligne de Fribourg-Colmar-Munster.

On sait qu'un train de plaisir avait été organisé sur cette ligne. Le nombre des voyageurs avait été fixé à 1,200, 600 places avaient été réservées pour les habitants de Colmar, 300 pour ceux de Munster, enfin 60 billets avaient été réservés pour chacune des stations intermédiaires. Tous les billets avaient été enlevés dès mardi dernier, et hier matin, tous les voyageurs de 3^e classe dont se composait exclusivement le train étaient bondés d'une foule que les gais rayons du soleil rendaient doublement joyeuse.

Le voyage se fit normalement, mais au retour, la plus effroyable catastrophe attendait les excursionnistes.

Les deux premières stations après Fribourg sont Hogstetten et Gottenheim. Entre ces deux points, la voie forme une courbe et passe sur un remblai que bordent deux fossés, en ce moment remplis d'eau. Le train avait alors une assez grande vitesse. Un déraillement se produisit on ne sait pour quelle cause; la machine fut précipitée dans un des fossés qui bordent la voie et les wagons, poussés par l'impulsion acquise, montèrent les uns sur les autres, broyant pêle-mêle les voyageurs qu'ils contenaient. Seuls, les cinq derniers wagons restèrent sur la voie, grâce à la rupture d'une chaîne.

On peut se figurer l'horrible chaos que formèrent tous ces wagons broyés dans leur effroyable chute avec la masse humaine qu'ils contenaient.

La nuit était profonde. Toute la scène sinistre était éclairée, par intervalle, par le feu du ciel, car en ce moment même grondait un formidable orage. Les voyageurs des cinq wagons échappés au sinistre coururent jeter l'alarme aux stations de Hogstetten et de Gottenheim.

Le tocsin retentit dans les villages et de tous côtés les secours affluèrent.

A minuit, plus de 300 chevaux et des véhicules de toutes formes et de tous genres se trouvèrent réunis sur le théâtre de la catastrophe et commencèrent à enlever les blessés. Un train spécial vint de Colmar, un autre de Fribourg, ils ramenèrent dans ces villes les blessés dont le nombre atteint, dit-on, environ trois cents. Les dragons de la garnison de Colmar ont été requis, et transformés en brancardiers, ils ont transporté les victimes, soit à l'hôpital, soit à leurs domiciles respectifs.

La consternation la plus profonde règne dans Colmar et dans la vallée. Le tableau qu'offraient ce matin les diverses stations du parcours était navrant. Il est peu de familles qui n'aient pas quelques victimes à pleurer parmi les morts et les blessés de cet horrible accident. Nous en relevons un exemple : La femme du chef de gare de Munster a été tuée et laisse huit jeunes enfants.

Le train, comme nous le disons plus haut, ramenait environ 1200 personnes placées dans 24 wagons. Cinq wagons seuls sont restés sur la voie. Cinq autres ont été complètement broyés.

Le nombre des morts s'élève à environ 60. Le chiffre des blessés serait de plus de 300. Espérons encore que ce dernier chiffre est exagéré et que les informations ultérieures nous permettront de le réduire.

La Cour d'assises de Montbrison a acquitté le journal le *Gaga* poursuivi par M. Chavannes, député, pour diffamation.

M. Chavannes a été condamné à 500 fr. de dommages et aux dépens.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

M. Rodolphe, architecte départemental, vient d'obtenir à l'exposition des projets de construction et de décoration d'établissements scolaires, organisée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, une mention avec prime de 600 fr., pour son projet d'école primaire rurale.

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Victor Delbos, ancien élève du Collège de Figeac, après avoir terminé ses études au Lycée Louis-le-Grand, et remporté le prix d'honneur de philosophie au Concours général, vient d'être reçu à l'École Normale supérieure, avec le n° 3, dans la section des lettres.

L'Orage de Dimanche.

Tandis que dimanche dernier l'orage n'avait d'autre malheureux effet que de troubler la fête patronale de St-Georges à Cahors, il produisait ailleurs les plus grands ravages :

MONTAUBAN. — L'orage de dimanche au soir a fait des ravages très considérables dans les quartiers du Fau et du Carreyrat, où les neuf dixièmes de la récolte sont perdus.

La foudre est tombée vers onze heures du soir sur la maison de M. Moutet, métayer au Ramier : elle est entrée par la cheminée, a déplacé des briques, brisé des verres de pendole et enlevé une partie du bois de la crosse d'un fusil qui y était accroché.

Beaucoup de récoltes ont été ravagées, soit par l'abondance de la pluie, soit par la grêle.

AUCH. — Pendant la nuit de dimanche à lundi la foudre est tombée sur un clocheton du Lycée; elle est également tombée sur un peuplier, aux portes de la ville, au lieu dit à Baron.

TOULOUSE. — La foudre est tombée vers 2 heures du matin, rue du Pont de Tounis, sur la maison portant le n° 1; après avoir suivi les divers cordons de sonnettes qui se trouvent dans cet immeuble, a, dans son parcours, communiqué le feu à un lit qui se trouvait dans une chambre du premier étage, fort heureusement inhabitée; le lit a été complètement consumé.

Les pompiers du poste du Capitole, prévenus aussitôt, n'ont pas tardé à se rendre maîtres de l'incendie.

GRENADE. — Trois maisons ont été incendiées par la foudre dans la nuit de dimanche à lundi.

Puisque les huîtres vont reparaitre sur les tables de nos restaurants, annonçons aux consommateurs qu'il y a, cette année, dans les mers du Nord, des quantités énormes de ces excellents coquillages.

Les bancs d'huîtres occupent, de l'Est à l'Ouest, une longueur de 360 kilomètres (vous avez bien lu), sur la largeur de 54 à 126. Le banc occidental commence à 45 kilomètres est Bottiny-Gutt, au delà de la partie Nord du banc de sable noir, et s'étend à l'Est, en passant par Borkum-Reef et Hëlîgoland. De là, le banc s'étend jusqu'à 108 kilomètres dans la direction Nord-Ouest, et dans ces parages, les huîtres se trouvent en quantités énormes.

L'usage du touage à vapeur serait là très utile : dans l'espace de quatre heures, à l'aide des appareils ordinaires, on en pêche 1,200.

Un bateau à vapeur bien organisé pourrait en pêcher de 35,000 à 50,000 en une semaine; les bateaux à voile, qui pêchent en ce moment, en prennent seulement 20,000 par semaine. Près de cent mille matelots sont employés à cette pêche.

Jamais on n'avait vu un banc de cette importance.

LE PRODUIT DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

Le ministre des Postes et Télégraphes a fait dresser des tableaux comparatifs sur le résultat de l'exploitation en 1877 et en 1881. Le total général des objets manipulés par la poste, s'est élevé de 865 millions en 1877, à un milliard 350 millions en 1881. Toutes les catégories, sauf deux exceptions, sont en augmentation : les lettres affranchies, de 374 millions à 563; les journaux, de 219 millions à 354; les imprimés sous bandes, de 161 millions à 297; les imprimés sous enveloppes, de 44 à 50 millions; etc. Les diminutions s'appliquent aux lettres taxées qui, de 7 millions 789,000 en 1877, sont tombées à cinq millions 978,000 en 1881, et aux cartes postales dont on a envoyé 32 millions 800,000 en 1877 et seulement 32 millions 234,000 en 1881. Cette diminution est peu importante en elle-même. Elle mérite pourtant d'être relevée en présence de l'énorme accroissement de tous les autres moyens de correspondance (56 0/0 en 4 ans). L'augmentation du service télégraphique est plus considérable encore. Elle de 138 0/0. Le télégraphe a expédié 8,174,000 télégrammes en 1876 (7,180,000 intérieurs et 993,000 internationaux) contre 19,466,000 en 1881 (17,514,000 télégrammes intérieurs et 1,952,000 internationaux). Le service de recouvrement des valeurs par la poste n'a commencé qu'en 1879; il a donné les résultats suivants :

	1879	1881
Valeurs à recouvrer		
Nombre.....	425,981	2,937,382
Montant.....	9,564,798	68,173,450
Valeurs recouvrées :		
Nombre.....	285,298	1,866,683
Montant.....	6,708,960	48,872,360
Le service des colis postaux n'a été inauguré qu'en 1881; voici le résultat de l'exploitation pour les huit derniers mois de l'année :		
Mai.....	349,676	colis
Juin.....	425,778	»
Juillet.....	411,494	»
Août.....	410,182	»
Septembre.....	472,718	»
Octobre.....	681,526	»
Novembre.....	666,701	»
Décembre.....	868,732	»
Total.....	4,186,867	»

La monnaie de Nickel.

Depuis quelque temps, il est question de transformer nos sous de bronze en monnaie de nickel, comme celle que la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Brésil et le Pérou ont depuis longtemps en circulation.

La sous-commission du budget nommée *ad hoc*, chargée d'étudier ce projet, a émis un avis favorable; mais son exécution n'est pas prochaine, car ce n'est pas une petite affaire que d'opérer un aussi considérable changement.

Il y a actuellement en France environ cinq cent millions de francs en sous qu'il faudra refondre pour amener le retrait de toute la mon-

naie de billion en circulation, et l'on comprend le travail énorme qu'une pareille opération devra nécessiter.

Cependant, il faut dire que l'hôtel de la Monnaie à l'outillage et le matériel nécessaires pour exécuter cette importante transformation.

La succursale de Bordeaux, la seule qui existe actuellement en France, mais qui ne fonctionne plus depuis deux ans, est en état de prendre part à cette opération; car, quoique n'étant plus en activité, elle est toujours prête à recevoir le travail que peut lui envoyer la Monnaie de Paris.

Les nouvelles pièces en nickel seront de cinq, de dix et de vingt centimes. L'alliage qui entrera dans cette nouvelle monnaie aura une grande supériorité sur celui qui existe dans les sous en cours.

La pièce de nickel est moins altérable à l'air, présente un aspect plus agréable, est moins encombrante et sa valeur est plus élevée à poids égal.

On peut objecter qu'elle aura l'inconvénient d'être confondue avec la pièce en argent et que des erreurs peuvent être fréquentes, particulièrement pour les personnes distraites ou ayant la vue mauvaise. Dans les pays où la monnaie de nickel circule, ces désagréments semblent ne pas exister; car, quand on a pris l'habitude de ces pièces, la confusion devient presque impossible et l'on peut les reconnaître même au toucher.

L'adoption de cette monnaie aura pour résultat de donner un très grand essor à nos importantes et riches mines de la Nouvelle-Calédonie, et sera pour cette colonie une source de richesse et de dégrèvement des subventions qui lui sont accordées pour subvenir à ses besoins, qui sont nombreux; notre colonie pourra alors se suffire à elle-même et procurer un travail lucratif à ses habitants.

Jusqu'à ces derniers temps, les emplois du nickel sont restés assez restreints. Il entrerait dans quelques alliages: maillechort, packford, argentan et dans la fabrication de la monnaie, pour les pays que nous avons désignés plus haut, mais le véritable emploi du nickel a été trouvé par M. Adam de Boston, qui a créé par son procédé une véritable industrie que M. Gaiffe a introduite en France.

Employé en couche galvanique pour recouvrir les objets en cuivre, en laiton ou en fer, le nickel a de précieux avantages qui le rendent même supérieur à l'argent.

La suppression de nos sous de cuivre, lourds et malpropres, et leur remplacement par une monnaie légère et gracieuse seront accueillis favorablement par tout le monde.

MICHEL ANÉZO.

Le ministre de la marine a attaché la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine du pilote Bouquin.

Il importe de faire connaître dans quelles conditions d'héroïsme Bouquin a accompli son merveilleux trait de sauvetage.

En voici les détails encore inédits:

L'avis *l'Élan* remorquait un cotre. L'homme qui, en termes de marine, était au retour, fut gagné par l'amarre; c'est lui qui allait peut-être payer de sa vie l'insuffisance de ses forces.

— Prends garde, lui crie Bouquin, tu vas être coupé!

Et ce disant, il se jette en travers, repousse l'homme de manœuvre et... reçoit le coup. Il eut les jambes prises dans « la glène » fut entraîné par l'amarre qui passait dans un « jaumard du couronnement » et précipité à la mer. Il avait une jambe amputée et l'autre ne pendait plus que par des nerfs.

Au cri poussé par Bouquin, on s'aperçut de sa disparition. Mais ce qu'on vit, alors qu'on se préparait à lui porter secours, passe tout ce qu'on imagine de plus courageux: Bouquin, malgré cette horrible double mutilation « nageait à la rencontre » de l'embarcation qui devait le recueillir. Oui, une jambe à la mer et l'autre tenant à peine par quelques filaments, cet héroïque matelot fit des brassées pour aller gagner l'embarcation de secours.

On écrit de Condom:

Le caissier d'une des premières maisons de banque de Condom, aurait franchi la frontière, emportant une somme de 18,000 fr. environ.

THÉÂTRE DE CAHORS

On annonce, pour très prochainement, l'arrivée de la troupe dramatique et lyrique de M. Pilo-Mariani.

— Le 10 septembre, une troupe lyrique de passage, interprétera le *Trouvère* sur notre scène.

Dernières Nouvelles

Dans le rapport que M. de Lesseps vient de publier, il y a un fait qui saute aux yeux, c'est la brutalité sauvage qu'ont montrée les anglais dans la prise de possession du Canal de Suez. Comme le fait remarquer *la Lanterne*, en tirant ainsi des coups de fusil sur une population inoffensive, les Anglais rappellent ce qu'en 1870 faisaient les Allemands.

Même barbarie et rage de destruction. Et certains ne craignent pas de dire que l'Angleterre agit au nom de la civilisation!

Constantinople, 6 septembre.

Le *Vakit* a publié hier la proclamation du Sultan, qui déclare Arabi rebelle pour avoir désobéi au khédive, Derwich-Pacha. Le Sultan exhorte les Egyptiens à obéir au Khédive.

L'Iradé, autorisant la signature de la convention, paraîtra aujourd'hui.

Les nouvelles qui parviennent du théâtre de la guerre sont rares et sans importance. On sent que les belligérants se renforcent et s'organisent de part et d'autre; la lutte sera certainement très vive. Le Sultan vient de lancer sa proclamation déclarant Arabi rebelle et il paraît que les Turcs vont coopérer avec les Anglais. Voilà qui est bien!

Mais Arabi tiendra-t-il compte de la proclamation. Et, d'autre part, que diraient et feraient les Anglais si Arabi déclarait qu'il est tout prêt à se soumettre au Sultan, qu'il se soumette à la condition que les Anglais quittent l'Égypte?

On nous nous trompons fort, ou il nous semble que cette immixtion de la Turquie pourrait bien être plus dangereuse qu'utile pour nos voisins.

Une dépêche très grave du général Wolseley est arrivée au War-office. Ce ne sont pas de simples renforts que réclame le commandant en chef, mais c'est une seconde armée d'au moins quinze mille hommes: quant aux chevaux, ils sont pour la plupart hors de service par suite des plaies qu'ils ont aux jambes, ces plaies sont le résultat des sables et de la chaleur.

Le choléra n'a pas fait son apparition dans l'armée, mais il y a eu plusieurs cas de fièvre putride, sorte de typhus tout aussi redoutable que le choléra.

Paris, 6 septembre.

On sait que la *Lanterne* a critiqué vivement la conduite de la Ligue des patriotes. M. Deroulède rencontrant hier M. Mayeur dans les couloirs de l'Odéon, l'a souffleté. Une longue scène de pugilat a duré jusqu'à l'arrivée de la police.

Bourse de Paris.

Cours du 7 Septembre	
Rente 3 p. %	83.00
— 3 p. % amortissable	83.40
— 4 1/2 p. %	111.25
— 5 p. %	116.40

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 5 septembre 1882.

Les tendances générales du marché n'ont subi aucune modification appréciable. Les transactions conservent une certaine activité et sur la plupart des valeurs c'est la fermeté qui continue à dominer.

L'intention des meneurs du mouvement de hausse si brillamment conduit le mois dernier, est de marcher résolument à la conquête de positions plus élevées. Nous estimons qu'en agissant de la sorte ils montrent plus de témérité que de réelle habileté.

On ne peut pas monter éternellement et l'heure sonnera où certains acheteurs voudront mettre en sûreté les bénéfices acquis. Comment le marché supportera-t-il ces réalisations si aucune mesure de précaution n'a été prise par anticipation? Un nouvel effondrement pourrait avoir, dans la situation actuelle, de très funestes conséquences.

Les rentes françaises sont, avec les fonds étrangers, les titres favoris de la spéculation; on comprend jusqu'à un certain point, l'engouement des acheteurs pour les premières, mais l'enthousiasme que l'on montre à l'égard des seconds est moins facile à expliquer.

Le 3 0/0 se maintient à 83 42; l'amortissable cote 83 52, le 5 0/0 à 116 62. Ce sont des prix raisonnables.

L'Italien vaut 89 45; le Turc est à 12 25; l'Égyptienne unifiée à 306.

Les actions des établissements de Crédit sont délaissées: Le Suez très agité, se traite à 2,640.

Le tribunal de commerce de la Seine dans son audience du 30 août a prononcé la dissolution de la Compagnie des Tramways-Nord et nommé liquidateurs MM. Coste, Fourchault et Vidal.

Etude de M^e MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n° 10.

EXTRAIT de Saisie Immobilière

Adjudication fixée à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, Chambres des vacations, au Palais de Justice, le samedi TRENTE SEPTEMBRE mil huit cent quatre-vingt-deux, à midi précis sur surenchère.

Suivant procès-verbal du ministère de M^e Daubanes, huissier à Cahors, en date des quinze et seize mai mil huit cent quatre-vingt-deux, visé et enregistré conformément à la loi, dénoncé à la partie saisie, par exploit du même huissier, en date du dix-sept du même mois de mai mil huit cent quatre-vingt-deux, aussi visé et enregistré; lesdits procès-verbal et exploit de dénonciation transcrits au bureau des hypothèques de Cahors, le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-deux, volume quatre-vingt-trois, numéros vingt-quatre et vingt-cinq.

Et à la requête de M. Astrié, négociant, domicilié à Toulouse, rue Alsace-Lorraine, numéro 12.

Sur la tête et au préjudice de M. Jacques Durand-Foujols, propriétaire-rentier, domicilié à Cahors.

Il a été procédé à la saisie réelle des biens dont la désignation sera ci-après établie.

Le cahier des charges sur lequel se poursuit la vente, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, où toute personne est admise à en prendre communication.

Le dépôt dudit cahier a été dénoncé conformément à la loi; la publication en a été faite le huit juillet dernier, et le tribunal, en donnant acte de cette formalité, a fixé le jour de la vente au samedi vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-deux, à midi précis.

En conséquence, et aux requêtes, poursuites et diligences de M. Astrié, négociant, domicilié à Toulouse, lequel a constitué pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, M^e Bousquet, licencié en droit, demeurant à Cahors, rue Fénélon, numéro 7.

Contre et au préjudice de Monsieur Jacques Durand-Foujols, propriétaire, domicilié à Cahors, il a été procédé, le samedi vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-deux, à midi précis, à l'audience publique des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de ladite ville, à la mise aux enchères et adjudication, en cinq lots, des immeubles ci-après désignés.

Ce jour-là les troisième, quatrième et cinquième lots furent adjugés, savoir: le troisième moyennant le prix de quatre mille sept cents francs, le quatrième moyennant quatre mille huit cents francs et le cinquième moyennant le prix de deux mille cent francs, le tout en sus des charges, à M^e Bousquet, avoué, qui élut command en faveur de M. François Dufour, avocat-proprétaire, domicilié à Cahors.

Mais par acte fait au greffe dudit tribunal le deux septembre courant, en forme, M. Guillaume Valmary, propriétaire, domicilié à Lacabrette, commune de Castelnaud-Montrattier, constituant M. Mazières pour son avoué, a surenchéri du sixième en sus des charges le prix desdits troisième, quatrième et cinquième lots qu'il a déclaré porter, savoir: celui du troisième à cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix francs; celui du quatrième à cinq mille six cents francs et celui du cinquième à deux mille quatre cent cinquante francs, le tout en sus des charges.

Ces troisième, quatrième et cinquième lots seront revendus le samedi trente septembre prochain, à midi, à l'audience du tribunal civil de Cahors, chambre des vacations, séant au Palais de justice de cette ville, aux clauses, charges et conditions insérées au cahier des charges déposé au greffe.

Désignation des immeubles surenchérés.

COMMUNE DE CASTELNAU-MONTRATTIER.

12° Une pièce en terre et vigne située au lieu dit Condamine, portée sous le numéro 549 dudit plan même section, pour une contenance de neuf hectares vingt-trois ares quarante centiares, à la première, deuxième, troisième et quatrième classe:

13° Un pré située au lieu dit la Condamine,

porté sous le numéro 547 dudit plan, même section, pour une contenance de cinquante cinq ares soixante-dix centiares environ à la troisième classe.

Tous les immeubles ci-dessus désignés font partie du domaine dit la Borde-Basse et sont situés sur la section de La Cabrette, commune de Castelnaud-Montrattier.

Lotissement.

Troisième lot.

Le troisième lot se compose de la contenance de trois hectares quatre-vingt-dix-neuf ares quarante-un centiares, à prendre au levant d'une pièce plus grande, article 549 mêmes plan et section, située au lieu dit Condamines.

Ladite contenance en nature de terre labourable, est délimitée suivant bornes déjà plantées, et confronte avec partie restant au quatrième Lot, à la route de Castelnaud à Molières, à Valmary et au ruisseau de Marès.

L'entier article figure sous le numéro 12 du cahier des charges et de la désignation ci-dessus.

Quatrième lot.

Le quatrième lot se compose de la contenance de cinq hectares vingt-trois ares quatre-vingt-dix-neuf centiares, en nature de terre labourable et vigne, à prendre au couchant d'une pièce plus grande, article 549 mêmes plan et section.

Ce lot, délimité par des bornes déjà plantées, tient au troisième lot, à la route de Castelnaud à Molières, au chemin de Lacabrette au cimetière, audit cimetière, à Michel Durand, à pré composant le cinquième lot et à ruisseau de Marès.

L'entier article figure sous le numéro 12° cheval. Cette servitude s'exercera au couchant attenant à Michel Durand.

Cinquième lot.

Le cinquième lot se compose de l'entier article 547, mêmes plan et section, numéro 13° de la désignation qui précède et dudit cahier des charges.

La haie et les arbres en bordure de l'article 547, formant ce lot s'y trouvent compris.

NOTA. — Dans le cas où le lit du ruisseau des Marès serait propriété privée, l'axe dudit lieu servirait de ligne séparative entre le premier lot et les troisième, quatrième et cinquième lots. Dans le cas contraire, les rives dudit ruisseau, formeraient la limite extrême de chacun de ces lots.

Les contenance indiquées dans le lotissement sont celles du plan cadastral et le pour-suisant n'en garantit aucune.

Il se réfère du reste au cahier des charges aux clauses duquel il n'entend pas déroger. de la désignation ci-dessus et du cahier des charges.

Ce lot sera grevé en faveur du cinquième lot d'une servitude de passage pour aboutir au chemin de Lacabrette au cimetière, avec bœufs, charrettes, ou tous autres animaux ou véhicules quelconques, ainsi qu'à pied et à

Mises à prix:

Les enchères s'ouvriront sur les nouvelles mises à prix suivantes:

Troisième lot: Cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix francs, ci..... 5.460 fr.

Quatrième lot: Cinq mille six cents francs, ci..... 5.600 fr.

Cinquième lot: Deux mille quatre cent cinquante francs, ci..... 2.450 fr.

Le tout en sus des charges.

Conformément à l'article six cent quatre-vingt-seize du code de procédure civile, il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, sur l'immeuble ci-dessus désigné, devront requérir cette inscription, sous peine de déchéance, avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fatt et rédigé le présent placard par l'avoué surenchérisseur soussigné.

Cahors, le six septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Signé: MAZIÈRES.

Enregistré à Cahors, le septembre mil huit cent quatre-vingt-deux, F^o C^o reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimés compris.

Signé: DALAT.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS
Lauréat de l'Académie Nationale
CHIRURGIEN-DENTISTE
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Education du Lot et de la Corrèze

Boulevard Sud, n° 3, à CAHORS, tous les mois du 1^{er} au 8.
Faubourg Leclerc, n° 46, à BRIVE, du 9 au 30 de chaque mois.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS
ADULTES & ENFANTS**
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N° 98,714 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescience. LÉON PEY-CLER, Instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,623. — Avignon. La Revalescience du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,480. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescience qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. Biscuits DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, *Journal Universel d'Électricité*. — Sommaire du numéro du 9 septembre 1882. — Bureaux, 51, rue Vivienne, Paris. — Etudes sur le magnétisme; Th. du Moncel. — Une Exposition d'Électricité à Munich; Cornelius Herz. — Éclairage électrique de Chesterfield; O.-C. Soulages. — La Télégraphie; ses progrès récents manifestés à l'Exposition Internationale d'Électricité

(16^e article); appareils de télégraphie sous-marine; E. de T. — Essai du télégraphe harmonique de E. Gray entre Paris et Bruxelles; Franck Gerdly. — Bibliographie: Traité pratique d'électricité comprenant les applications aux sciences et à l'industrie, par M. C.-L. Gariel; E. Mercadier. — Revue des travaux récents en électricité: Expériences hydrodynamiques, imitation par les courants liquides ou gazeux des fantômes magnétiques obtenus avec les courants électriques ou les aimants, par M. Decharme. — Flèches et portées des fils télégraphiques à différentes températures. — Application de l'électricité au lançage des navires, par M. Salvatore Orlando. — Faits divers.

Li brairie J. GIRMA, à Cahors

VIENT DE PARAÎTRE LA 3^e LIVRAISON DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DE LA
PROVINCE DE QUERCY
DE GUILLAUME LACOSTE

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8°, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix : 18 fr. — Payables 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

Prix de la livraison 50 centimes

21 RÉCOMPENSES

1^{ER} PRIX
MÉDAILLES ARGENT & OR
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

Avis.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

Nouvelle Encre. J. GARDOT
Dijon.
n'oxydant pas les Plumes, n'épaississant pas.
MÉDAILLE D'OR, 1882. — Chez tous les Papetiers.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction: — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exec. de l'art. 93 du régl. du 13 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 45 exemplaires à vendre: 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X^e siècle au XIV^e siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.

EAUX MINÉRALES de MIERS

Avenue de la Gare de Rocamadour

Hôtel CARBOIS

A ALVIGNAC (Lot).

L'Hôtel CARBOIS, situé dans un emplacement agréable, réunit toutes les conditions de bien-être, propres à favoriser le traitement des Eaux.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la Fontaine Minérale a fait construire cette année de nouvelles Chambres, qui lui permettront de loger un bien plus grand nombre de voyageurs et plus convenablement.

VASTE JARDIN, CHARMILLES

OMNIBUS A TOUS LES TRAINS POUR CONDUIRE LES VOYAGEURS DE LA GARE DE ROCAMADOUR A L'HÔTEL CARBOIS.

La saison la plus favorable est du 1^{er} mai au 30 septembre.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. DOUCÈDE prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des Vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

VERITABLE
Extrait de Viande
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES ET MÉNAGE
5 Méd. d'or, 4 grands Dipl. d'Honneur.
EXIGER le fac-similé de la signature.
EN ENCRE BLEUE
SE VEND CHEZ LES ÉPICIERES ET PHARMACIENS

GUÉRISON CERTAINE

des dartres, démangeaisons, maladies de la tête, boutons de toute nature; etc. etc.; par la pommade Anti-Herpétique (6-665-89). Le pot 1 fr. 50, envoi franco contre 1 fr. 65, timbre ou mandat poste. Seul dépôt à Toulouse (Haute-Garonne) pharmacie CALMEL, 9 rue Résamat.

HERNIES

M. NARBONNE, 19, rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris, Bandagiste-Orthopédiste-Herniaire-Hygiéniste-Spécialiste, Chimiste diplômé, membre de plusieurs Sociétés savantes, Françaises et Étrangères,

(Diplôme d'honneur et médaille de 1^{re} classe)
INVENTEUR DU BANDAGE GALVANO-CURATIF

Brevet S. G. D. G.

pour les hernies ou efforts et descentes, et la contention des plus rebelles et anciennes, prévient les personnes atteintes de ces infirmités qu'il appliquera lui-même ses appareils à GOURDON, le mardi 19, de 5 heures à 10 heures du soir, et mercredi 20 septembre, de 6 heures à midi, hôtel de l'Écu de France.

Ensuite à CAHORS, les 21 et 22, hôtel des ambassadeurs.

Voulant soulager tous, riches et pauvres, on fera de grandes faveurs aux ouvriers et surtout aux malheureux indigents.

Les hernieux peuvent compter sur un soulagement prompt dès l'application de nos instruments herniaires. L'action galvanique de nos bandages resserre les muscles des anneaux des hernies.

Nos bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison et ne fatiguent point les hanches. — On se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

Ce résultat à lieu sans faire souffrir nullement, et n'empêche pas de vaquer à ses affaires.

A VENDRE

Belle jument de 6 ans s'attelant et propre à la reproduction. S'adresser au cocher LABRUNIE, à Albas (Lot).

Le Propriétaire-Gérant A. Layton

ENTREPOT DE VINAIGRES D'ORLÉANS
ROUGES et BLANCS à BASE de VIN, GARANTIS TRÈS-LIMPIDES et de BONNE CONSERVATION

COUSTILLAS JEUNE

Maison de gros, place Francheville — PÉRIGUEUX

Au moment de la grande consommation des VINAIGRES, l'acheteur a tout intérêt à se procurer de la marchandise de qualité vraiment supérieure, limpide et de conserve, en un mot des Vinaigres supérieurs à base de vin; consignataire des principales fabriques de France, je viens me mettre à votre disposition pour vos approvisionnements de vinaigres de qualité supérieure.

Envoi franco des Tarifs; prix et conditions de vente sur demande.

Entrepôt et Consignation de Sucres brut, Sucre de Maïs, Genièvre, Raisins secs et tous produits pour boissons économiques.

SEUL DÉPOSITAIRE A PÉRIGUEUX

Du **Coco de Calabre** et **Cerisette**, boisson hygiénique à 1 centime le litre; de la **Teinture française** pour la coloration des vins, Vins factices de raisins secs, Piquettes (produit garanti sans fuchsine et sans aniline).

VENTE EXCLUSIVE AU COMMERCE

COUSTILLAS JEUNE, PLACE FRANCHEVILLE — PÉRIGUEUX.

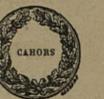
Offre à tout acheteur de 1 fut de vinaigre la manière sûre et pratique de fabriquer le vin et la piquette de ménage avec les raisins secs.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881



PHARMACIE CENTRALE

DE CAHORS



ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés: préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison: Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantrés contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Etranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

Maison de confiance

O. DELORD

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE

CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.